



## **Projet de cahier de revendications commun sidérurgie**

### **1. Sécurité**

#### **Sécurité de revenu**

- Concrétisation maximale PPA
- Introduction d'un système d'augmentation barémique là où cela n'existe pas encore
- Recommandation paritaire au sujet de l'indexation des chèques-repas
- Soutien du GSV en faveur d'un cadre fiscal pour une 3<sup>e</sup> prime jubilaire au niveau de l'entreprise

#### **Sécurité d'emploi**

- Amélioration des clauses de sécurité d'emploi en cas de licenciement multiple
- Amélioration de tous les accords existants qui permettent de garantir la sécurité d'emploi des travailleurs du secteur
- Engagement du secteur à recourir le moins possible au travail intérimaire et aux contrats temporaires notamment via une limitation temporelle de l'utilisation de ce type de contrat

#### **Mobilité**

- Indemnité vélo à 0,27 euro/km (= au montant maximal exonéré), sans plafond km

#### **Formation**

- La formation doit être de la vraie formation et améliorer la CCT formation
- Droit individuel à la formation de 5 jours à partir de 2023 et sanction financière en cas de non-respect
- Renforcement rôle conseil d'entreprise lors de l'élaboration du plan de formation
- CV formation : à rédiger et à remettre chaque année aux travailleurs

### **2. Qualité de la carrière**

- Jour férié supplémentaire le 8 mai
- Souscription maximale aux CCT du CNT en matière de RCC, dispense de disponibilité, et en matière de régimes d'emploi de fin de carrière
- Instauration d'un régime d'emploi de fin de carrière sans allocation à 50 ans moyennant 28 ans de carrière
- Alternative sectorielle pour le crédit-temps sans motif (avec protection contre le licenciement et droit de retour)
- Droit au congé parental à 1/10 ; crédit-temps /-congé thématique en heures
- Travail faisable



- Mécanismes permettant d'adoucir les fins de carrière de manière structurelle via la création d'un fonds de pénibilité
- Congé de carrière
- Clarification et amélioration du petit chômage

### **3. Sécurité & santé**

- Cadre pour un plan d'action permettant de mesurer les avancées en matière de sécurité au sein de l'entreprise
- Obligation de trouver un travail adapté

### **4. Harmonisation**

- Augmentation pensions complémentaires (harmonisation ouvriers-employés) dans les entreprises.
- Activation du groupe de travail 104-210 dans le cadre de l'harmonisation des statuts ouvriers-employés

### **5. Défis sectoriels**

- Suivi, concrétisation et encadrement paritaire des défis sociétaux au niveau du secteur : COVID, Commerce, climat; numérisation, robotisation, introduction de nouvelles technologies, mobilité, organisation du travail tournée vers l'avenir, dumping social et sous-traitance, redéploiement industriel et innovation au niveau local.
- Explications annuelles du développement du secteur de la sidérurgie par le GSV.

### **6. Concertation sociale**

- Extension du congé syndical et de la formation syndicale
- Extension des compétences de la délégation syndicale

### **7. Éléments techniques**

-Prolongation des dispositions de l'accord sectoriel précédent et des accords à durée déterminée existants

-Prolongation primes flamandes